

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 20

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 20.

Lausanne, le 3 Octobre 1874.

XIX^e Année

SOMMAIRE. — **Réorganisation militaire suisse.** Société militaire fédérale. Réunion de délégués à Olten les 24 et 25 septembre. — **La guerre civile en Amérique**, par M. le comte de Paris. — **Nouvelles et chronique.**

ARMES SPÉCIALES. — Récapitulation des résultats de tir des bataillons d'infanterie de l'armée fédérale en 1873. 1 broch. in-4^o.

RÉORGANISATION MILITAIRE SUISSE.

Société militaire fédérale.

Réunion d'officiers à Olten. — Rapport au comité vaudois.

Tit. — En attendant le protocole de la réunion d'Olten, qui vous parviendra prochainement, je crois devoir, comme l'officier le plus ancien de la délégation vaudoise, vous donner ci-dessous un résumé succinct des délibérations ⁽¹⁾.

Ladite réunion comptait 89 assistants au début. Elle a tenu trois séances, les 24 et 25 septembre. Elle a été appelée à émettre une vingtaine de vœux, préparés par le comité central d'après les rapports des sections.

Quelques-uns de ces vœux, plus ou moins amendés, ont été adoptés à l'unanimité, par exemple à l'égard des chevaux d'officiers et de cavalerie, de l'équipement des corps, de la révision du code, de la nomination du commandant en chef *avant* les levées et non *après*, ainsi que des remerciements à l'autorité fédérale pour ses louables efforts et ses grands travaux en vue du progrès de nos institutions militaires.

D'autres vœux n'ont été admis qu'à la majorité, quelques-uns dans des rédactions nouvelles; d'autres simplement inscrits au procès-verbal.

Les propositions de la commission de Mürren ont prévalu en deux points marquants :

a) Les troupes d'administration ont été diminuées, notamment de la section des bouchers et des boulangers.

b) Le bataillon aurait quatre fortes compagnies.

En revanche, les articles du Conseil fédéral sur les cours d'instruction (durée et graduation), sur l'instruction préparatoire militaire, sur l'acceptation forcée de tous les grades, ont obtenu la majorité.

Ces divers points et d'autres encore, tel que celui des *établis* et des *séjournants*, soulevèrent des discussions prolongées et souvent intéressantes. A cette occasion, quelques orateurs présentèrent des observations générales ou examinèrent divers points en dehors du programme, sur lesquels l'assemblée ne put naturellement être appe-

(1) Cette délégation était composée de MM. Lecomte, colonel fédéral; Farauo, commandant; majors Gaulis, Lochmann, Veillon, David, Carrard, Muret; capitaine André, lieutenant Montandon.